

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU MERCREDI 18 JUIN 2025

L'an 2025 le mercredi 18 juin à 18 H 30 l'association « Pressagny En Fleurs » a légalement convoqué ses membres à l'assemblée générale extraordinaire appelée à délibérer sur l'ordre du jour.

Réunie à la Maison pour Tous, l'assemblée est présidée par Madame Geneviève MAINGUY en sa qualité de présidente.

Sont présentes :

Mesdames AUGIAS Aline, DA COSTA Maria, DESCHAMPS Évelyne, représentant la municipalité, GÉRAULT-INIGO Nathalie, trésorière, GLEIZES Céline, MAGNAUDEIX Marie-Madeleine, PERRET Elisabeth, TERRACINA Anne-Marie.

Absentes excusées : mesdames SITBON Caroline, secrétaire, et QUERVET Marie.

1 - DÉMISSION DU BUREAU

Depuis le 19 AVRIL 2024 le bureau de Pressagny En Fleurs est composé de :

Geneviève MAINGUY, présidente, Nathalie GÉRAULT-INIGO, trésorière et Caroline SITBON, secrétaire.

Les trois membres du bureau présentent leur démission (mesdames MAINGUY, GÉRAULT et SITBON, absente excusée).

2 - RENOUVELLEMENT DU BUREAU

La présidente fait appel aux candidatures. Aucune candidature n'est proposée parmi les membres présents.

Ceci étant et aucune candidature n'ayant été proposée lors des différents appels faits via le site communal, l'affichage municipal ainsi que dans toutes les boîtes aux lettres de Pressagny-l'Orgueilleux, l'assemblée réunie décide la dissolution de l'association « PRESSAGNY EN FLEURS ».

Conformément aux statuts de l'association un liquidateur est nommé : Monsieur Marc WECKSTEIN, conseiller municipal en charge des finances.

Conformément à l'article 9 de la loi du 1^{er} juillet 1901, l'actif doit être dévolu à une association poursuivant des objectifs analogues.

A la date du 18 juin 2025 les actifs financiers de l'association sont de 569 € 07 (cinq cent soixante - neuf euros et sept centimes). L'association a un « actif matériel » (petit outillage de jardinage) d'une valeur de 189 € 24 (cent quatre-vingt- neuf euros et 24 centimes)

L'objet de l'association, outre le fleurissement et l'embellissement de notre village, était le maintien de liens d'amitié, de convivialité entre les habitants.

L'assemblée réunie décide que l'association

« MAISON POUR TOUS DE PRESSAGNY- L'ORGUEILLEUX »

qui se donne pour but, entre autres, de favoriser les échanges entre les habitants et de lutter contre l'isolement, recevra l'actif de l'association PRESSAGNY EN FLEURS.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 heures.

La présidente sortante **MAINGUY** Geneviève

La trésorière sortante **GÉRAULT-INIGO** Nathalie

AUGIAS Aline

DA COSTA Maria

DESCHAMPS Évelyne

GLEIZES Céline

MAGNAUDELX Marie-Madeleine

PERRET Elisabeth

TERRAÇINA Anne-Marie